

ACTUALITES



L'entreprise guyanaise **SOLAMAZ**, spécialisée dans l'éclairage public solaire, a remporté un marché d'éclairage public en Afghanistan et au Soudan du Sud en répondant à un appel d'offres des Nations Unies. La toute jeune société se développe à l'International et en Guyane !

« L'énergie solaire permet de garantir de l'électricité rapidement, là où les installations traditionnelles n'existent pas ». Eclairage de panneaux publicitaires, radars pédagogiques, lampadaires de parkings... 200 lampadaires à énergie renouvelable, économiques et que l'on peut « poser partout » ont déjà été installés dans le département.

INGEKO Energies organise deux sessions de formations à l'installation de Chauffe eau solaire individuel en Guyane.

- Session 1 : Les 4, 5 et 6 juin 2014 Lieu : Hôtel la Chaumière à Matoury.
- Session 2 : 11, 12 et 13 juin 2014 Contact : M. Pierre PERROT pperrot@ingeko-energies.fr

Ces formations sont réalisées en partenariat avec le PRME (ADEME et EDF).

Baisse des émissions des Gaz à Effet de Serre en Europe en 2013. Dans le cadre du système d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre, la Commission européenne a enregistré une baisse de **3,1%** des émissions comparée à 2012. Cette baisse est liée à la diminution des consommations d'énergie en Europe et à la faible croissance économique. Consulter le communiqué de la commission européenne : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-561_fr.htm

Réduction de 50% du tarif d'acheminement d'électricité pour les entreprises électro-intensives. La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a annoncé qu'allait être réduit temporairement de 50% le tarif d'acheminement d'électricité (TURPE) appliqué aux entreprises fortement consommatrices de courant, pour lesquelles le prix de l'énergie est un paramètre essentiel de compétitivité. La réduction s'appliquera **du 1^{er} août 2014 au 31 juillet 2015**. Pour savoir si vous êtes concernés : [définition d'une entreprise électro-intensive](#). Consulter la délibération de la CRÉ, partie 3 : www.cre.fr/documents/deliberations/decision/turpe-htb/consulter-la-deliberation

Projet européen ECOINFLOW : promouvoir une meilleure gestion de l'énergie dans les scieries. D'une durée de 3 ans, ECOINFLOW est coordonné par l'institut norvégien Norsk Treteknisk Institut. Il implique 6 pays et 12 partenaires. Pour la France, le projet est piloté par FNB et FCBA qui ont visité 18 scieries. Chaque scierie a fait l'objet d'une visite en début d'année durant laquelle les caractéristiques énergétiques de l'entreprise ont été relevées puis un rapport synthétique précisant les bonnes pratiques relevées ainsi que les sources probables de réduction des consommations énergétiques, lui a été communiqué. Ces études montrent le lien entre le rendement matière et consommation d'énergie. Consulter le communiqué de presse : http://www.fcba.fr/sites/default/files/fcbainfo_2014_7_ecoinflow_jmontagut.pdf

REGLEMENTATION

Arrêté n°2014134-0009 publié au Recueil Normal n°24 le 26/05/2014

Arrêté autorisant la société BIOMASSE ENERGY DE MONTSINERY à exploiter une centrale de production d'électricité et une plateforme de réception, de stockage et de préparation du combustible bois sur le territoire de la commune de Montsinéry-Tonnégrande.

AGENDA

POLLUTEC

Réunion de préparation

en visio

lundi 2 juin 2014 à 10h

Salle JM Berland - CCI G

Contact :

Mme Patricia CALUT

0594 29 86 58

JOURNEE

D'INFORMATION

« Commerçants, hôteliers,
restaurateurs,

le développement durable,

c'est rentable ! »

le 10 Juin 2014

à CCI France

Contact :

Mme Bernadette ROUSSY

B.ROUSSY@ccifrance.fr